

LE PRÊT VEHICULE

Objet

- Le prêt permet de financer :
 - l'acquisition de véhicules neufs auprès de concessionnaires agréés par la BFA
 - l'acquisition de véhicules d'occasion auprès de concessionnaires ou vendeurs agréés par la BFA

Clientèle cible

- Salariés

Montant du prêt

- Montant du prêt dans la limite de la quotité cessible
- Montant maximum :
 - 25 000 000 FCFA pour un véhicule neuf
 - 15 000 000 FCFA pour un véhicule d'occasion

Conditions d'octroi

- Etre titulaire d'un compte dans les livres de la BFA
- Ancienneté du compte : 3 mois minimum
- Etre salarié de l'entreprise depuis au moins 2 ans

Documents à fournir

- Trois derniers bulletins de salaire ou justificatifs de revenus
- Pièce d'identité en cours de validité (CNI, carte de séjour, attestation d'identité, passeport, ...)
- Facture CIE ou SODECI la plus récente
- Demande de prêt du client signée et datée

Durée de remboursement

- Durée maximum : 48 mois pour un véhicule neuf
- Durée maximum : 36 mois pour un véhicule d'occasion

Garanties

- Attestation de domiciliation irrévocable du salaire fournie par l'Employeur
- Assurance groupe décès obligatoire
- Compte d'épargne gagé, alimenté par prélèvements automatiques
- Billet à ordre
- Gage sur le véhicule
- Délégation d'assurance tous risques sur le véhicule neuf
- Délégation d'assurance multirisques sur le véhicule occasion